

Proposé par M. N. Lacasse, secondé par M. J. Létourneau :

1o. Qu'un prix d'écriture soit décerné à M. Ls. Alfred Blanchet, élève de l'école modèle de St. Charles, tenu par M. Cyprien Gagné ;

2o. Que trois autres prix soient offerts, à la prochaine conférence de cette association, pour les meilleurs échantillons d'écriture courante qui seront jugés satisfaisants.

M. A. Doyle promet de faire une lecture à la prochaine conférence.

Enfin, M. le Principal J. Langvin invite tous les membres de cette association à assister à la messe qui se dira à la chapelle des congréganistes, le jour de chaque conférence, à 8 heures précises. Et l'Assemblée s'ajourna au dernier samedi de janvier prochain.

C. DERRIN,

Président.

J. Bte. CLOUTIER,

Secrétaire.

Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'Ecole, pour les années 1861 et 1862.

Extrait du rapport de M. l'Inspecteur TANGUAY, pour l'année 1862.

COMTÉS DE KANOURASKA, RIMOUSKI ET TÉMISCOUATA.

(Suite.)

Le résumé suivant, extrait du second rapport de M. Tanguay, fait voir les progrès opérés durant le second semestre de l'année scolaire.

Nombre d'élèves qui ont assisté à l'école durant l'année scolaire, 8578. A ce nombre, on peut ajouter au moins 150 élèves fréquentant des écoles placées en dehors de ce district ; soit 8728 ; ce qui donne une proportion de 1 enfant fréquentant les écoles sur 6 $\frac{2}{3}$ personnes de la population totale.

En prenant séparément les 3 comtés qui forment le district d'inspection de M. Tanguay, on obtient les résultats suivants.

Kanouraska, sur une population de 21058 âmes, envoie 3297 élèves aux écoles, ou 1 sur 6 $\frac{1}{2}$ de la population totale.

Témiscouata fournit 2727 élèves sur une population de 18561 âmes, c'est-à-dire 1 sur 6 $\frac{7}{8}$.

Le comté de Rimouski, sur une population de 20851 âmes, donne 2901 élèves, ou 1 sur 7 $\frac{1}{4}$ de la population.

« Les deux derniers comtés, dit M. Tanguay, font d'aussi grands efforts que le premier pour l'éducation ; mais certaines parties de ces deux comtés, nouvellement établies, renferment une population encore clair-semée et où il est bien difficile aux enfants de fréquenter les écoles régulièrement. Je suis persuadé que, tous les ans, la différence ci-haut indiquée diminuera sensiblement. »

Voici ce que dit M. Tanguay, après avoir fait l'examen détaillé de chaque institution d'éducation de son district, examen que le manque d'espace nous force d'omettre ; ce que nous serons obligés de faire, cette année, pour plusieurs districts d'inspection, voulant, de cette manière, avancer la publication des rapports de MM. les Inspecteurs et les publier, à l'avenir, au fur et à mesure qu'ils seront reçus. Comme nous étions de beaucoup en arrière, nous devons nécessairement nous borner qu'à de courts extraits, à des résumés qui fassent voir d'un coup d'œil les résultats obtenus.

« Après avoir passé en revue les 36 municipalités de mon district d'inspection, il ne me reste plus qu'à vous offrir le résumé qui suit.

Il y aura 2 nouvelles municipalités scolaires, en opération, l'année prochaine : celle du township de Matane et celle de St. Epipliane.

Aujourd'hui, il y a :

162 écoles élémentaires fréquentées par	6614 élèves ;
12 " modèles "	760 "
3 " sup. de filles "	170 "
1 académic, "	85 "
6 couvents enseignant, "	530 "
2 collèges, "	370 "
2 écoles indépendantes, "	49 "

En tout, 188 institutions d'éducation de tout genre, ayant 8578 élèves et formant une augmentation de 393 élèves dans l'espace de 6 mois.

Le nombre d'élèves allant à l'école régulièrement pendant l'année scolaire a été de 5895 ; il manquait donc, chaque jour, 2683 élèves, ou près d'un tiers du nombre inscrit sur les journaux d'école.

En retranchant les élèves des collèges, couvents et écoles indépendantes, on trouve que le coût moyen annuel de l'instruction de chaque enfant est de \$2.40, sans compter 60 centins qui est ce que peut coûter l'achat des livres, papier, etc. C'est donc en tout \$3, approximativement.

Extraits des Rapports de M. l'Inspecteur MARTIN, pour l'année 1861.

COMTÉ DE CHICOUTIMI.

Premier Rapport.

Monsieur, — J'ai l'honneur de faire rapport sur l'état des écoles du comté de Chicoutimi, pour les six mois expirés le 30 de juin dernier.

Vous verrez, par les tableaux, qu'il y a une diminution dans le nombre des enfants qui ont fréquenté les écoles depuis le mois de janvier ; ce malheur n'a pas dépendu de la volonté des habitants, mais bien des circonstances qu'ils n'ont pas été à même d'éviter. L'école No. 1 du township de Laterrière, qui donnait l'instruction à plus de quarante enfants, a été fermée en décembre par la démission de l'instituteur. Les commissaires de la municipalité de St. Joseph, dans le but de soulager les contribuables, ont réuni les arrondissements de la municipalité en un seul ; ce qui a été la cause qu'un bon nombre d'enfants ont été privés des avantages de l'instruction par raison de l'éloignement.

L'apparence d'une récolte abondante se réalisant, je suis assuré que l'année qui commence sera forte en bons résultats ; car le bon esprit est général ; les moyens limités de presque toute la population ont été la cause de notre état stationnaire depuis plusieurs années. Il faut aussi reconnaître que le succès dépend en très-grande partie du zèle des commissaires et de l'intelligence des secrétaires-trésoriers. Le village de Chicoutimi offre aujourd'hui la preuve évidente qu'il y a moyen, même parmi une population pauvre, d'atteindre le but par une bonne régie.

Les municipalités, dans mon district d'inspection, montrent plus ou moins de succès suivant les capacités et le bon vouloir de ceux qui les régissent. Je dois reconnaître que les choses vont bien partout où MM. les curés mettent la main à l'œuvre et c'est ce qu'ils font presque tous avec un louable désintéressement.

La petite municipalité d'Ouïatchouan a tenu une école bien médiocre et est fréquentée seulement par une vingtaine d'enfants ; les progrès y ont été à peu près nuls. Je prends, à cette occasion, la liberté de vous prier d'accorder une aide qui permette à cette localité (qui est bien pauvre) de se procurer une institutrice capable.

Je remarque que la principale cause d'insuccès dans un grand nombre de municipalités provient de la rareté des livres et autres fournitures indispensables qu'on ne peut se procurer ici qu'à des prix extrêmement élevés. Cette circonstance ne devrait-elle pas être prise en considération par le Conseil de l'Instruction Publique ? Le moyen de parer à cet inconvénient serait peut-être de faire un dépôt de livres, etc., dans chaque municipalité, les commissaires devant être responsables, et les pauvres y avoir droit gratuitement.

Second Rapport.

En comparant les tableaux de l'année dernière avec ceux de celle qui vient de s'écouler, vous verrez facilement que, dans la plupart des municipalités, l'on a fait des efforts très-soutenus pour l'avancement de l'éducation. Il convient d'ajouter que, sans la mauvaise récolte de l'année dernière, les progrès se seraient montrés beaucoup plus considérables. Dans certaines localités, le découragement s'est emparé des chefs de famille, et les commissaires, timides ou incapables, n'ont pas tenu ferme contre la situation en exigeant que les contribuables fissent leur devoir, ce qui a été la cause pour laquelle quelques écoles ont été fermées.

1. Le township de Chicoutimi me paraît se mouvoir en ce sens, ayant bien commencé l'année pour la terminer péniblement. Cette municipalité a toutefois donné l'instruction à 177 enfants.

2. Je n'ai que des éloges à donner aux commissaires du village de Chicoutimi pour leur zèle et leurs succès. Les affaires de cette municipalité sont parfaitement tenues par le secrétaire-trésorier. Une superbe maison de 40x60 pieds, à deux étages, est en voie avancée de construction. Les commissaires, désireux de donner, dans un avenir prochain, une haute éducation aux enfants, n'ont pas hésité à former un emprunt de 1600 piastres pour cet objet. Ecoles fréquentées par 142 enfants.

3. L'école modèle de Bagot est parfaitement tenue depuis trois ans. La maison actuelle se trouvant trop petite pour répondre aux besoins des nombreux élèves, les commissaires se sont décidés à mettre en construction une nouvelle bâtisse plus vaste et plus com-